RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

**ANNEXE N°1**

**ETAT DES ACTES ACCOMPLIS**
**POUR LA SOCIETE EN VOIE DE FORMATION**
**AVANT LA SIGNATURE DES STATUTS**

Dans l'attente de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, les soussignés donnent mandat exprès à M. Emmanuel CASTEX de réaliser immédiatement et au nom et pour le compte de la société les actes et engagements entrant dans l'objet statutaire et conformes à l'intérêt social, M. Emmanuel CASTEX ayant notamment tous pouvoirs pour :

- Passer commande et acquérir tout bien immobilier pouvant assurer l'activité de la société.
- Procéder à l'ouverture de tout compte bancaire ou postal ou autre et effectuer les opérations de versement, retraits et escomptes dans l'intérêt de la société pour le compte de cette dernière.
- Autorisation de domiciliation conclue entre la société FINANCIA dont le Gérant est Monsieur Michel BRUNORO et la société 1927 portant sur un bien immobilier sis à [redacted] dont elle est propriétaire et devant abriter le siège social de la société.
- Obtention de tous crédits, découverts, facilités d'escompte ;
- Commencement de l'exploitation et conclusion de tous marchés et contrats commerciaux
- Réalisation des opérations nécessaires à la mise en place des services administratifs, commerciaux ou autres de la Société ;
- Formalités de constitution de la société ;

Conformément aux dispositions de l'article R. 210-5 du Code de commerce, cet état sera annexé aux statuts, dont la signature emportera reprise des engagements par la Société dès que celle-ci aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

[redacted]